

CSE INFO PAU JUILLET 2024

La CGT vous informe !

1. Marche de l'établissement

FMD (Forfait Mobilité Durable) : une partie de l'accord 2021 va finalement être reconduit pour TOUS les salariés. La Direction Générale a tenté de le prolonger, en cachette, pour seulement les cyclistes qui en bénéficiaient mais les Organisations Syndicales l'ont vite su et ont obtenu que cela soit pour TOUS. Allez, un nouveau texte qui ne concerne pas qu'une centaine de cyclistes est encore possible...

Vente de la filiale Brunei : la CGT fait remarquer que c'est contradictoire avec l'affichage de privilégier le gaz au pétrole si l'on vend des champs à gaz aussi petits soient-ils... De plus dans ce genre de vente, il y a les effets collatéraux sur le personnel que les élus regrettent : des collègues locaux qui n'ont pas le droit de rejoindre TotalEnergies, alors que les 2 parties le désireraient et des expatriés dont la fin de mission est précipitée.

OneTech Days : organisés à Pau cette année, il y avait des sessions avec beaucoup de places vides. Dommage que les salariés palois n'aient pas été mieux informés et pas invités à assister à ces présentations qui auraient pu les intéresser.

Embauches OneTech : La Direction annonce une projection d'effectif OneTech à 3543. Vous avez bien lu, au-delà des 3417 ! Mais pour l'instant, nous sommes toujours en-dessous avec 3331 salariés à OT. Alors la CGT se demande à quelle date cette prévision ? Quelle perspective pour 2025 ? Quelle sera la pyramide des âges ? Quid de la population de spécialistes/experts ? Et comme un salarié l'a à nouveau demandé à

Patrick Pouyanné lors de sa venue à Pau, **n'oublions pas l'embauche des TAM !** L'an dernier, le PDG avait botté en touche, cette année, il promet une étude au cas par cas. Faites-nous remonter les informations si cela bouge sur le terrain.

Informatique: BitLocker, Hello et Windows 11, ça vous parle ? Hélas les installations ne se sont pas faites sans accroc. La CGT rappelle à la Direction que tout nouvel outil informatique devrait faire l'objet d'une information en amont : pour comprendre les objectifs, discuter le déploiement optimal et mieux prévenir les salariés.

2. Bilan Astreintes

Quand vous travaillez le week-end ou en dehors des plages normales d'horaire de travail, cela doit être déclaré en astreinte. Certains métiers ont l'habitude d'utiliser ce pointage, d'autres moins. C'est pourquoi les élus tiennent à suivre ce bilan annuel. Cela prouve par exemple que pour le suivi de puits d'exploration les astreintes sont enfin mieux utilisées. Reste maintenant à informer toutes les hiérarchies concernées et à leur faire appliquer ce droit.

3. Avis sur les Rapports des Service Santé (CSTJF/PERL)

Les élus votent à l'unanimité un avis positif mais avec certaines demandes pour le CSTJF comme : **la cadrage des infirmiers et l'amélioration du suivi des risques RPS.** Si le nombre de cas RPS a baissé en 2023, il reste plus élevé qu'avant 2019 et des signaux inquiétants existent, alors les élus font des propositions à la Direction pour qu'elle fasse une meilleure prévention.

4. Rapport CSSCT (Juin 2024)

la CGT demande l'embauche en CDI

d'un 2^{ème} assistant social pour pérenniser et faciliter la tenue du poste actuellement en prestation.

Les élus doivent être informés de TOUS les accidents du travail et pas seulement ceux que la Direction choisit. Le combat n'est pas gagné, la CGT le mènera pour une meilleure prévention et pour défendre vos droits.

4. RIC - Réclamations Individuelles et Collectives

Manager Review – La CGT s'inquiète que cette évaluation (anciennement « 360 ») n'ait pas les vertus escomptées. Cela devrait être mieux anonymisé, traité par un intervenant extérieur et évaluer le travail réel et non le savoir être. La CGT a écho d'un dévoiement de la méthode et d'un effet contre-productif dans certaines grandes entreprises, pente que cela risque donc de prendre chez TotalEnergies aussi. Alors vigilance et racontez-nous !

Droit à acquérir des congés pendant un arrêt maladie : La CGT, après avoir obtenu, la mise dans le code du travail français cette directive européenne, se bat entreprise par entreprise pour son application. Chez TotalEnergies, les arrêts depuis le 1^{er} Juin 2023 sont pris en compte, mais la rétroactivité au 1^{er} Décembre 2009 tarde à venir. Alors la CGT continue de la réclamer dans toutes les instances et ne lâchera rien !

**PLUS
D'IDÉES
PLUS
DE FORCE**